

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2022/234

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 18h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES, Albert BEGUE et Laurent LAGES

Absents excusés : Maurice LOUDET, Christiane ROTGE et Martine LABAT.

Objet : Ressources humaines - Grille de emplois non permanents 2023 sur les sites touristiques

Monsieur le Président propose de :

- créer les emplois non permanents suivants pour le site du Gouffre d'Esparros
- de l'autoriser à pourvoir ces emplois sur la base des articles L 332-23-1° et L 332-23-2° du Code général de la fonction publique (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité).

Grade	Emploi	Catégorie	Postes	Temps	Observations
Adjoint du patrimoine	Guide touristique	C	1	TC	CDD 6 mois
		C	1	TC	CDD 6 mois
		C	1	TC	CDD 4 mois
		C	1	TC	CDD 5 mois
		C	1	TC	CDD 1 mois

Ce tableau des emplois non permanents ne concerne que les emplois à créer au 1^{er} janvier 2023 et pour les vacances de février 2023.

LE BUREAU

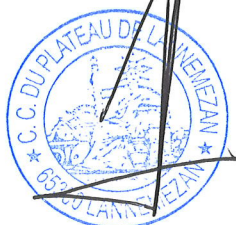
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DÉCIDE

- d'adopter la grille des emplois non permanents pour les sites touristiques proposée ci-dessus,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir les emplois correspondants.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Affichée le
27 DEC. 2022

Accusé de réception en préfecture
065-20070787-20221213-2022-234B-DE
Date de télétransmission : 27/12/2022
Date de réception préfecture : 27/12/2022